

# Attendus de l'épreuve 2 CAPPEI

(Présentation : 15 min - Entretien : 45 min)

---

## 1. La rédaction du dossier

- La part de rédaction du dossier par le candidat doit avoir une configuration mixte (50% pratique et 50% pédagogique).
- Le dossier doit correspondre au parcours de formation en lien avec le référentiel de compétences et le métier de l'enseignant spécialisé.
- Le dossier doit répondre à une problématique liée aux pratiques professionnelles quotidiennes de l'enseignant spécialisé.
- Les documents mobilisés ne peuvent ni être exclusivement théoriques ni exclusivement centrés sur la pratique professionnelle.
- Le dossier et l'entretien devront témoigner d'une analyse adéquate de la théorie au profit de la pratique.

## 2. Le contenu du dossier (liste non exhaustive)

- Textes réglementaires en vigueur
- Extraits de PAS, PI, GEVASCO, PAP, PAI, PPRE, feuillet d'inclusion.
- Outils d'évaluation, modalités d'évaluation.
- Des extraits d'actions liées aux 4 différents parcours (avenir, citoyen, PEAC, santé), rapports de stage des élèves, de visite de l'élève...
- Projet de RASED, pôle ressource, projet de SEGPA, projet d'établissement, projet d'UE, et UEE.
- Compte-rendu d'entretiens avec les différents partenaires (attention à la confidentialité des informations).
- Documents de liaison avec les différents partenaires : parents, AESH...
- Documents de nature pédagogique : de projets pédagogiques, extraits de préparation, des exemples de supports pédagogiques, productions d'élèves.
- Documents théoriques : extraits d'articles ou d'ouvrages, conférences.
- Documents montrant l'évolution de la pratique professionnelle.

## 3. Les compétences attendues

- ✓ Être capable d'identifier et de formuler une problématique pour y apporter des éléments de réponse.
- ✓ Être capable d'analyser les documents au regard de la problématique.
- ✓ Être capable de sélectionner avec pertinence les documents et de structurer leur analyse en lien avec la problématique.
- ✓ Être capable de mettre en perspective les documents par rapport à sa propre pratique.
- ✓ Être capable d'agencer (ordonner/structurer) les documents présentés.
- ✓ Faire preuve d'esprit critique et de distanciation.